

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 154

présenté par
M. Brottes

ARTICLE 6

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« le ressort duquel »

le mot :

« lequel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.